Roentgengraphie

Autor(en): **Adam, H.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **8 (1896)**

Heft 10

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-525245

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RŒNTGENGRAPHIE

Des rayons X dans la nature.

J'ai été témoin et en partie acteur d'un phénomène physique et météorologique qui, jusqu'ici, avait passé inaperçu.

Le mardi soir, 7 juillet, eut lieu sur le littoral de Calvados une succession de petits orages accompagnés d'éclairs. M. Dubuis, membre correspondant de la Société, se rendit avec son appareil sur la plage dans l'intention de photographier les éclairs et en prit deux clichés. Le lendemain, nous développions ensemble ces deux clichés: le premier ne nous donna qu'un résultat à peu près nul, le deuxième se développa comme un cliché ordinaire, mais l'image qu'il fournit était bien faite pour nous dérouter. En effet, nous nous aperçumes, à notre grande stupéfaction, qu'il reproduisait exactement les nervures, les veines du bois et, l'emplacement de la brisure du volet recouverte de moleskine.

Nous pensâmes attribuer ce fait à l'existence de rayons Rœntgen produits par l'éclair et ayant fourni une impression suffisante pour neutraliser l'effet de la lueur fournie par l'éclair devant impressionner la plaque pendant son exposition dans l'appareil, le châssis ayant été laissé exposé avant et après sa mise dans l'appareil à l'action d'autres éclairs. Ce qui le ferait croire, c'est que les autres châssis apportés n'ayant pas été employés mais exposés aussi à la lueur des éclairs dans les mêmes conditions, ayant servi le lendemain à différents paysages, ne fournirent que des cli-

chés voilés et reproduisant encore les veines, nervures, du volet de leurs châssis respectifs.

Ce fait n'est certainement pas un fait isolé, car en 1890, 1892 et en 1893 ayant pris différentes photographies d'éclairs, je me rappelle très bien que les plaques qui ne m'avaient pas servi et qui avaient été exposées à la lueur des éclairs ne me fournirent après que des clichés voilés et comme marbrés. Je ne savais nullement à quoi attribuer ce phénomène, aussi je considérais depuis cette époque les clichés apportés pour les opérations semblables comme perdus et je ne les employais jamais.

N'ayant trouvé dans les ouvrages relatifs à la photographie des rayons X et des éclairs aucune relation sur ce sujet, je m'enpresse de communiquer ce fait qui, s'il n'est pas très important, n'en est pas moins assez curieux.

Saint-Aubin-sur-Mer, 8 juillet 1896.

H. Adam.

(Bull. de la Société caennaise de Photographie.)